

### Les partenariats du CEET

Les chercheur.euse.s du CEET participent au programme scientifique de deux groupements d'intérêt scientifique (Gis) dont le Cnam est partenaire : le Gis [Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail \(Creapt\)](#) et le Gis [Évolutions et relations en santé au travail \(Évrest\)](#).

Les chercheur.euse.s du CEET travaillent également en coopération avec des laboratoires de recherche et organismes économiques et sociaux, en France et à l'étranger. C'est notamment le cas de des membres de l'[axe Politiques publiques, emploi et travail](#).

#### Le Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail (Creapt)

Le Creapt a été constitué en septembre 1991 sous forme de Gip (groupement d'intérêt public). Il est devenu **Gis (groupement d'intérêt scientifique)** au début de 2001. **Son but est d'établir un partenariat durable entre ministères, entreprises, universités et institutions de recherche, avec des moyens en partie stabilisés, pour conduire un programme de recherche intéressant cet ensemble de partenaires.** Les principaux objectifs de ce programme étaient, et demeurent dans une large mesure, de produire et valoriser des connaissances sur les relations entre l'âge, la santé, l'expérience, et le travail. Il s'agit d'analyser conjointement les évolutions démographiques dans les populations au travail (dans leur diversité), les transformations qui s'opèrent dans les entreprises, et celles qui affectent les parcours professionnels, pour favoriser des actions anticipatrices dans ces domaines. Dans cette perspective, **l'ergonomie et la démographie du travail sont les disciplines prédominantes dans les références scientifiques du Creapt et le profil de ses chercheur.euse.s.**

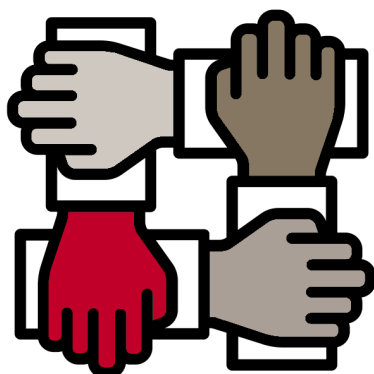
+ [En savoir plus sur le Creapt](#)

#### Évolutions et relations en santé au travail (Évrest)

Ce groupement d'intérêt scientifique a été créé en janvier 2009 pour stabiliser l'existence du dispositif Évrest, lui donner une meilleure visibilité institutionnelle, et conforter ses objectifs scientifiques. **Il a été renouvelé pour une nouvelle période de quatre ans en janvier 2017.**

Évrest est un dispositif de veille et de recherche en santé au travail. **C'est un observatoire, construit en collaboration par des médecins du travail et des chercheurs.euse.s, pour pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés, sur la base d'un questionnaire renseigné à l'occasion des visites systématiques en santé au travail.** Il vise à constituer une base nationale, sur un échantillon de salarié.e.s, pour des travaux à caractère scientifique ; mais aussi à permettre à chaque médecin d'utiliser Évrest au-delà de l'échantillon national en fonction de ses préoccupations. **Chaque année, plus de 800 médecins du travail participent activement au dispositif.**

+ [En savoir plus sur Évrest](#)



### Le CEET est membre de :

- + [L'Association française de science économique \(AFSE\)](#)
- + [L'Association française de sociologie \(AFS\)](#)
- + [La Société française de l'évaluation \(SFE\)](#)

<https://ceet.cnam.fr/partenariats/les-partenariats-du-ceet-992504.kjsp?RH=1523966420514>